

## **Vous souhaitez une inscription en :**

### **➤ Seconde générale et professionnelle :**

Pour une inscription en classe de seconde, le collège effectue la saisie des vœux à partir du 29 mai 2018. Vous aurez connaissance du résultat de l'affectation **le vendredi 29 juin 2018**. Le collège, s'il dépend du secteur de Rodez, vous délivrera le dossier que vous présenterez le jour de l'inscription au lycée.

### **➤ Première technologique :**

Pour une entrée en première technologique, le lycée effectue la saisie des vœux à partir du 29 mai 2018. Vous aurez connaissance du résultat de l'affectation **le vendredi 29 juin 2018**. Vous devrez ensuite prendre contact avec l'établissement pour convenir d'un rendez-vous et procéder à l'inscription.

### **➤ En première générale ou professionnelle : **décision du Proviseur et de la DSDEN en fonction du nombre de places.****

### **➤ En terminale générale, technologique ou professionnelle : **décision du Proviseur et de la DSDEN en fonction du nombre de places.****

Vous devez adresser un courrier au Proviseur accompagné :

- ↳ des bulletins de notes de l'année 2017 / 2018
- ↳ de la décision de passage pour une entrée en première

#### **A demander à l'établissement où est scolarisé(e) actuellement votre enfant :**

↳ de l'**Annexe H** complétée dans le cadre d'une demande de changement d'établissement dans le département de l'Aveyron.

ou

↳ de l'**Annexe I** complétée dans le cadre d'une demande de dérogation (établissement hors secteur du domicile).

Une réponse vous sera donnée à la fin du mois de juin.

### **➤ Première année de BTS : confirmation Parcoursup**

Se référer au planning des inscriptions (sous réserve de l'obtention du baccalauréat).